



## COMMUNE DE GIMEL

La Municipalité de Gimel cherche pour la rentrée d'août 2025 :

### **Un(e) apprenti(e) Employé(e) de commerce**

- ✓ Les activités d'une administration communale vous intéressent ?
- ✓ Vous avez de l'aisance en français ?
- ✓ Vous êtes à l'aise avec les outils informatiques ?
- ✓ Vous êtes polyvalent(e) et serviable ?
- ✓ Vous êtes motivé à vous engager dans un apprentissage d'une durée de 3 ans ?
- ✓ Participation aux frais d'écolage

Alors adressez-nous votre candidature d'ici au 30 novembre 2024 avec dossier complet (lettre de motivation manuscrite, curriculum vitae et références, une photocopie des résultats de vos deux dernières années scolaires, vos éventuelles attestations de stage en entreprise) à l'adresse suivante :

**Municipalité de Gimel  
Apprentissage d'employé(e) de commerce  
Case postale 68  
1188 Gimel**

Renseignements auprès de Madame Lucy Thalmann au 021 828 00 80, e-mail : greffe@gimel.ch ou de M. Philippe Rezzonico, Syndic, 079 254 23 55.

La Municipalité